

Commande

Dans le cadre de son programme d'activités annuel, la Direction de l'Observatoire de Grand Paris Sud Est Avenir a commandé une étude à un groupe d'étudiant de Master 1 de l'École d'Urbanisme de Paris afin de réaliser le portrait patrimonial (architectural, paysager et urbain) du territoire.



Source : Wikipedia.

Suite à la loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) de 2015, la réorganisation de la Métropole du Grand Paris s'est réalisée autour de l'élaboration de nouveaux Établissements Publics Territoriaux (EPT). Ainsi, au premier janvier 2016, l'EPT Grand Paris Sud-Est Avenir (GPSEA) a été créé. Dans le cadre de l'élaboration de plusieurs documents structurants (en cours ou à venir), l'Observatoire de

Méthodologie

PHASE 1 :

RECHERCHE DOCUMENTAIRE

- Recherche sur le patrimoine au sein de GPSEA.
- Première approche du territoire : observations libres.
- Documentation sur l'histoire du territoire.
- Réalisation d'une grille d'entretien pour habitants et usagers.
- Réalisation d'une grille d'entretiens à destination des cadres de GPSEA.

PHASE 2 :

ENQUÊTE DE TERRAIN

- Entretiens auprès des habitants et usagers du territoire.
- Entretiens auprès des cadres de GPSEA.
- Observations actives de terrain.
- Réalisation d'une frise chronologique.

PHASE 3 :

PHASE DE PRODUCTION

- Réalisation d'une fiche test.
- Identification et qualification des fiches thématiques.
- Préparation de la restitution.

Source : Atelier 8 - EUP.

GPSEA souhaite avoir un regard sur le patrimoine architectural, paysager et urbain de son territoire.

L'élaboration d'un portrait patrimonial vise à proposer une représentation subjective de l'identité du territoire. L'enjeu de cette commande est de répondre aux trois objectifs de l'Observatoire de GPSEA : donner à comprendre le territoire, accompagner la mise en œuvre des compétences territoriales et imaginer le territoire de demain.

Les premières visites de terrain ont permis de relever un décalage entre les perceptions habitantes et les représentations institutionnelles du patrimoine. L'approche adoptée est tournée autour d'une **double représentation du patrimoine** : celle perçue par les habitants et les usagers (actifs, touristes) du territoire, et celle des institutions.

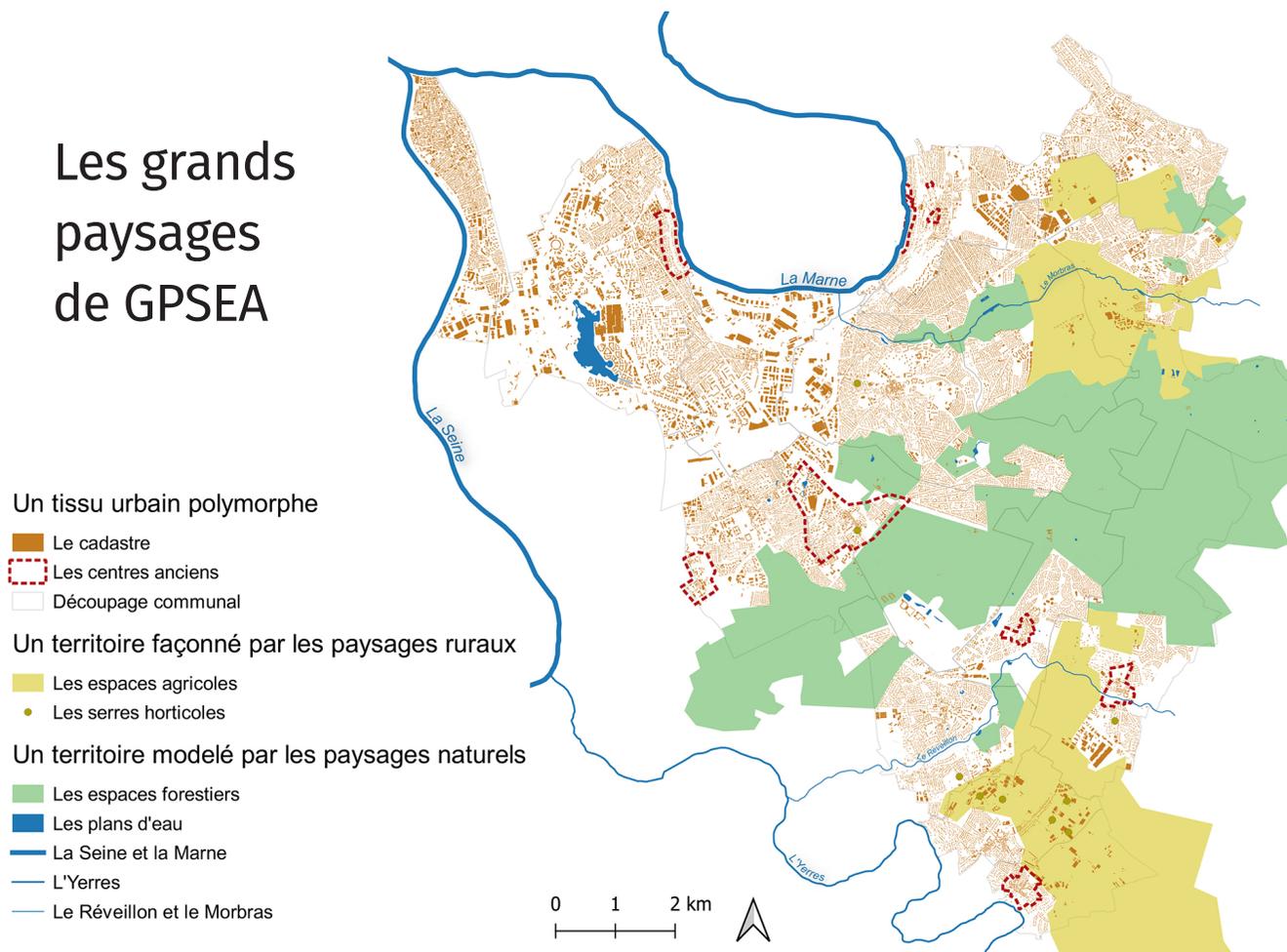
Quelle identité du territoire se dégage de la tension entre le patrimoine institutionnel et le patrimoine vécu par les habitants et usagers ?

Un patrimoine façonné par les paysages

Des structures paysagères contrastées : reflets d'un patrimoine territorial ?

Ils incarnent des points de repères géographiques et rythment le cadre de vie des habitants et des usagers. Les collectivités ont intérêt à aménager ces espaces et à les rendre accessibles pour faire vivre le territoire et le rendre attractif. Certains de ces espaces font l'objet d'un classement en vue de leur préservation (exemple : l'Yerres et ses abords classés au titre de site naturel).

Les grands paysages de GPSEA



Sources : Géo Data, Atlas des patrimoines, enquêtes de terrain Atelier 8 EUP. Conception : Atelier 8 EUP.

40% d'espaces agricoles forestiers et naturels

Un patrimoine approprié par les habitants

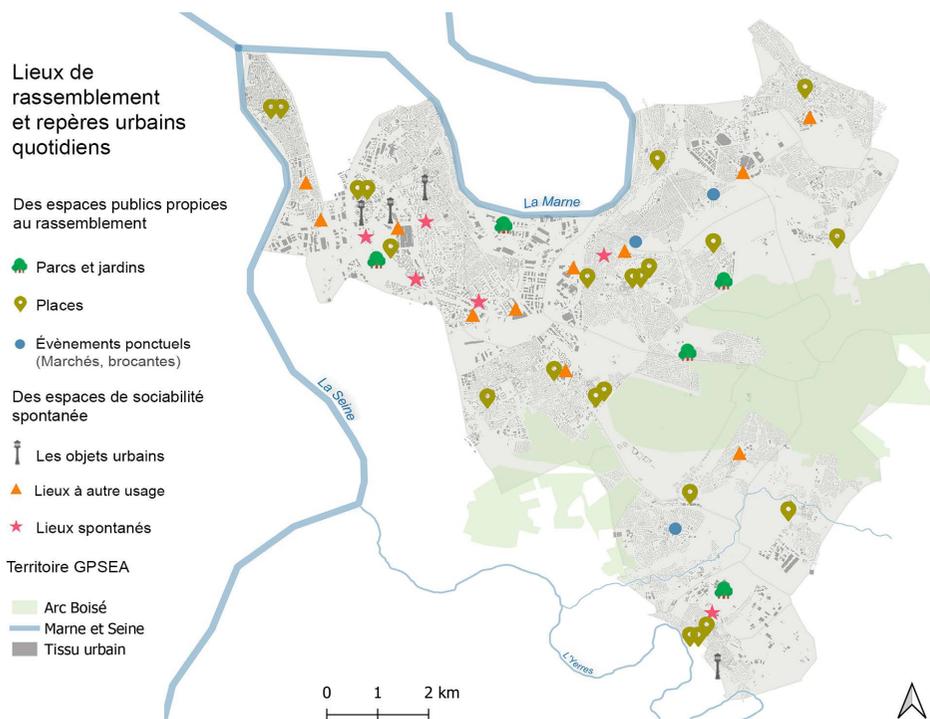
Les habitants et les usagers sont attachés à des lieux dans lesquels ils peuvent se retrouver. Certains sont pensés et conçus par les acteurs publics comme des espaces d'interaction, tandis que d'autres sont spontanément investis. Néanmoins, ces derniers ne bénéficient que rarement d'un classement institutionnel.

Certains évènements permettent aux habitants de se rassembler et sont perçus comme vecteurs de lien social (brocantes, marchés...). Ils renforcent également la centralité des lieux dans lesquels ils sont implantés. Les acteurs publics s'appuient sur ces lieux pour valoriser le territoire et en développer l'attractivité.



La fête de la Saint Leu au coeur du village de Périgny-sur-Yerres.

Atelier de diagnostic urbain N° 8 - Master 1 urbanisme et aménagement 2019/2020



Sources : Géo Data, Atlas des patrimoines, enquêtes de terrain Atelier 8 EUP. Conception : Atelier 8 EUP.

Un patrimoine varié reconnu pour sa valeur architecturale et esthétique

- » La **richesse architecturale** du territoire est tirée de la diversité des édifices architecturaux identifiés : Colombier à Limeil-Brévannes, Closerie Falbala à Périgny-sur-Yerres (1), Espace Jean Ferrat à Créteil...
- » Des **types de classements adaptés** à la nature des édifices architecturaux : inscription/classement aux monuments historiques, labellisation au patrimoine du XX^{ème} siècle, patrimoine contemporain.
- » Des **figures urbaines emblématiques** du territoire : Cité des Choux à Créteil (4), Château de Grosbois à Marolles-en-Brie (2), Église Saint-Pierre-Saint-Paul à Chennevières-sur-Marne (3)...

Le patrimoine architectural et esthétique du territoire est le plus susceptible de faire l'objet d'une reconnaissance de la part des habitants et usagers comme des institutions, en raison de **son aspect remarquable et/ou de l'héritage historique qu'il incarne**.

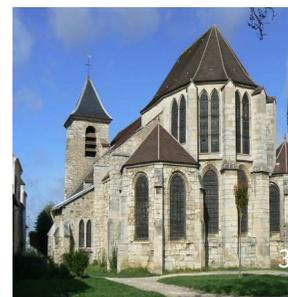
Cette reconnaissance traduit des enjeux différents : pour les acteurs institutionnels une labellisation ou un classement témoignent d'une volonté de préservation du lieu, tandis que les habitants et usagers s'attachent à l'édifice comme un élément structurant, un repère dans leur cadre de vie quotidien. Ce second type de reconnaissance soulève des enjeux liés à l'accessibilité du site et à son insertion dans l'espace urbain. Dans les deux cas, ce volet du patrimoine est communément admis et partagé, et il incarne le sens le plus emblématique de la notion de patrimoine.



Source : Atelier 8 EUP, 2019.



Source : Val de Marne.



Source : Wikipedia.



Source : Atelier 8 EUP, 2019.

Conclusion

Ce portrait patrimonial s'inscrit dans un contexte d'élaboration des documents structurants d'un territoire nouveau. Ce travail pourra alimenter la réflexion transversale sur l'identité architecturale, urbaine et paysagère de ce territoire.

L'enquête a permis de mettre en évidence une perception différente du patrimoine en fonction des acteurs interrogés.

Le portrait patrimonial de l'équipe du Master se concrétise par la réalisation d'une carte de synthèse. Celle-ci décrit un territoire caractérisé par un paysage polymorphe et des sites remarquables importants pour les habitants, usagers et agents du territoire, qu'ils soient porteurs d'un héritage historique ou bien vecteur de sociabilité. Cette reconnaissance bénéficie d'un soutien institutionnel relatif, surtout caractérisé pour le patrimoine architectural et esthétique.

Portrait patrimonial de GPSEA

Les éléments structurants de GPSEA

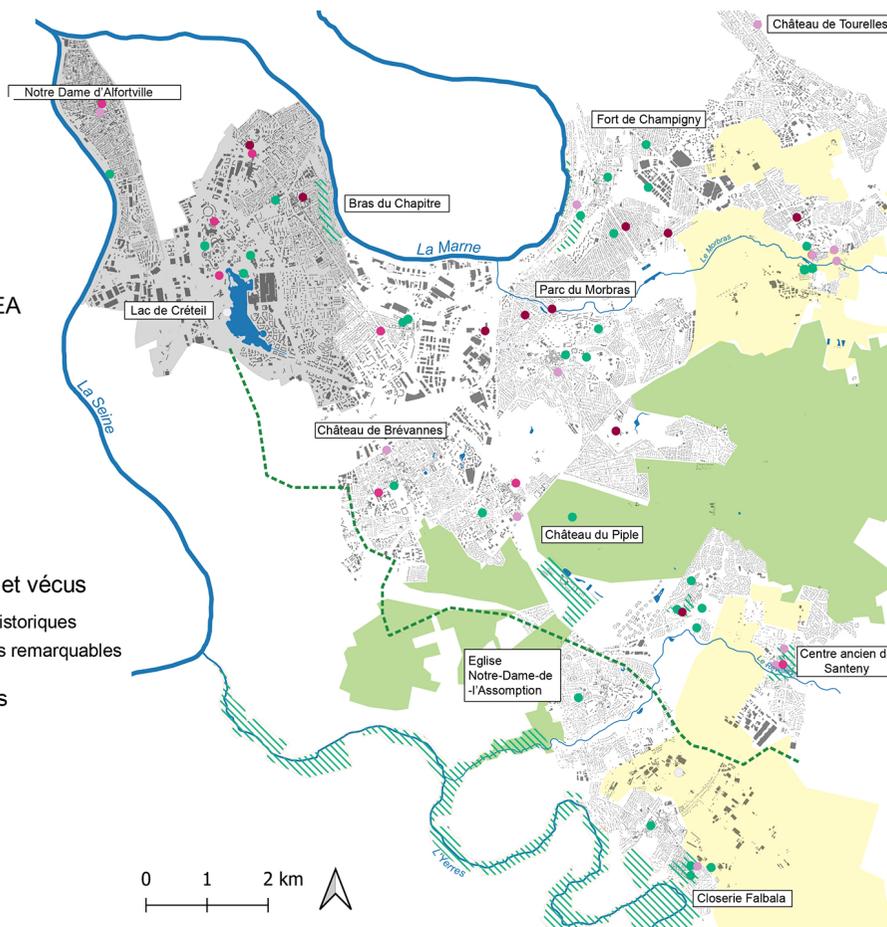
- Plans d'eau
- Cours d'eau
- Massif de l'Arc Boisé
- Espaces agricoles
- Tissu urbain polymorphe
- Zone urbaine dense
- Limites communales
- - - Tégéval

Lieux et sites patrimoniaux protégés et vécus

- Lieux protégés au titre des monuments historiques
- ▨ Sites classés ou inscrits comme éléments remarquables

Lieux vécus mais non intitutionnalisés

- Aménités naturelles
- Lieux historiques
- Lieux de cultes
- Lieux culturel et de rassemblement



Sources : Géo Data, Atlas des patrimoines, enquêtes de terrain Atelier 8 EUP. Conception : Atelier 8 EUP.

Étudiants : BOOM Ray, FORT Guillaume, GONZALEZ CARO Victoria, JAMET Julie, LECOMTE Maxime, LEGROS Adrien, PANZANI Marie, PESTY Ana Maria, PEUX Helder, ROBERT Hélène, SAOULI Kenzi

Encadrantes : DANG VU Hélène, MATTOUG Cécile

Supervision GPSEA : ZERMATI Yohann